



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/676

Lancement des opérations 60046577 « Aménagements sportifs 2021-2026 », 60046578 « Renouvellement matériel sportif 2021-2026 », 60046579 « Petits travaux de conservation des terrains de sport 2021-2026 », 60046580 « Rénovation des terrains de sport extérieurs 2021-2026 », 60046581 « Rénovation du patrimoine éclairage des terrains de sport 2021-2026 », 60046582 « Diagnostic et traitement des réseaux humides Sports 2021-2026 », 60046583 « Rénovation des sols sportifs et murs d'escalade 2021-2026 », 60046584 « Rénovation globale des vestiaires 2021-2026 (plan Patrimoine) », 60046585 « Conservation Piscines et Patinoires 2021-2026 », 60046586 « Soutien à l'équipement des clubs sportifs (subventions) 2021-2026 ». Affectation d'une partie des AP n° 2021-2, Programme 00004, AP n° 2021-1, AP n° 2021-2 et AP n° 2021-3, Programme 20004

Direction des Sports

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1^{ER} AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/676 - LANCEMENT DES OPERATIONS 60046577 « AMENAGEMENTS SPORTIFS 2021-2026 », 60046578 « RENOUVELLEMENT MATERIEL SPORTIF 2021-2026 », 60046579 « PETITS TRAVAUX DE CONSERVATION DES TERRAINS DE SPORT 2021-2026 », 60046580 « RENOVATION DES TERRAINS DE SPORT EXTERIEURS 2021-2026 », 60046581 « RENOVATION DU PATRIMOINE ECLAIRAGE DES TERRAINS DE SPORT 2021-2026 », 60046582 « DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT DES RESEAUX HUMIDES SPORTS 2021-2026 », 60046583 « RENOVATION DES SOLS SPORTIFS ET MURS D'ESCALADE 2021-2026 », 60046584 « RENOVATION GLOBALE DES VESTIAIRES 2021-2026 (PLAN PATRIMOINE) », 60046585 « CONSERVATION PISCINES ET PATINOIRES 2021-2026 », 60046586 « SOUTIEN A L'EQUIPEMENT DES CLUBS SPORTIFS (SUBVENTIONS) 2021-2026 ». AFFECTATION D'UNE PARTIE DES AP N° 2021-2, PROGRAMME 00004, AP N° 2021-1, AP N° 2021-2 ET AP N° 2021-3, PROGRAMME 20004 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du 25 mars 2021, vous approuvez le vote du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend les projets d'opérations suivantes ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Enveloppes Sports 2021-2026 » n° 2021-2, programme 00004, « Conservation du patrimoine équipements sportifs 2021-2026 » n° 2021-1, programme 20004, « Conservation du patrimoine Piscines et Patinoires 2021-2026 » n° 2021-2, programme 20004 et « Conservation du patrimoine terrains sportifs extérieurs 2021-2026 » n° 2021-3, programme 20004.

Le présent rapport a pour objet le lancement des opérations réalisées sous forme d'enveloppes thématiques intéressant le secteur sportif.

- N° 60046577 intitulée « Aménagements sportifs 2021-2026 »

Dans le cadre de l'amélioration du patrimoine sportif de la Ville de Lyon, de petits aménagements complémentaires ou nouveaux sont nécessaires. Il peut s'agir d'aménagements nouveaux pour développer et améliorer l'activité, ou de rénovation de locaux (fonctionnalité, aspect...) voire d'opérations de sécurisations et de sécurité.

Cette opération estimée à 3 000 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Enveloppes Sports 2021-2026 » n° 2021-2, programme 00004.

- N° 60046578 intitulée « Renouvellement matériel sportif 2021-2026 »

Cette enveloppe pourra être utilisée pour l'acquisition et l'installation de mobiliers sportifs spécifiques à certaines disciplines ou encore pour la sécurisation de sites d'entraînement, par exemple.

Cette opération estimée à 600 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Enveloppes Sports 2021-2026 » n° 2021-2, programme 00004.

- N° 60046579 intitulée « Petits travaux de conservation des terrains de sport 2021-2026 »

Cette enveloppe dédiée aux terrains de sport permettra de mettre en œuvre des petits travaux de rénovation de sols sportifs extérieurs et de clôtures pare-ballons, par exemple.

Cette opération estimée à 1 000 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine Terrains sportifs extérieurs 2021-2026 » n° 2021-3, programme 20004.

- N° 60046580 intitulée « Rénovation des terrains de sport extérieurs 2021-2026 »

Cette enveloppe a vocation à financer des opérations plus conséquentes de rénovation de terrains de sports extérieurs comme des plateaux d'Education physique et sportive, les terrains de sports de proximité ou les tennis. La sécurité des utilisateurs est le critère primordial mais il en va aussi de la pérennisation des équipements extérieurs de la Ville de Lyon.

Cette opération estimée à 1 800 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine Terrains sportifs extérieurs 2021-2026 » n° 2021-3, programme 20004.

- N° 60046581 intitulée « Rénovation du patrimoine éclairage des terrains de sport 2021-2026 »

Cette enveloppe permettra la rénovation et l'amélioration des installations d'éclairages des terrains de sport, des stades, des tennis et des jeux de boules. Il s'agit, notamment, de renouveler les installations techniques vétustes tels que mâts, projecteurs, miroirs, de rénover les équipements en fonction d'évolution technique (LEDs) et de contraintes de classement sportif et de permettre le développement de la pratique en soirée.

Cette opération estimée à 800 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine Terrains sportifs extérieurs 2021-2026 » n° 2021-3, programme 20004.

- N° 60046582 intitulée « Diagnostic et traitement des réseaux humides Sports 2021-2026 »

En complément de l'enveloppe « Bâtiments – Mise en conformité des réseaux humides 2021-2026 », cette nouvelle enveloppe est destinée, notamment, à améliorer les réseaux d'eaux chaudes sanitaires pour éviter le développement des légionnelles dont les taux

excessifs peuvent conduire à des fermetures intempestives des installations sur les équipements sportifs.

Sont également concernées les rénovations des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Cette opération estimée à 1 500 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine équipements sportifs 2021-2026 » n° 2021-1, programme 20004.

- N° 60046583 intitulée « Rénovation des sols sportifs et murs d'escalade 2021-2026 »

La Direction des sports programme des opérations lourdes de rénovation des surfaces sportives intérieures. Il en va à la fois de la conservation des équipements sportifs, de l'amélioration de la qualité de jeu et de la diversification des usages.

Cette opération estimée à 1 000 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine équipements sportifs 2021-2026 » n° 2021-1, programme 20004.

- N° 60046584 intitulée « Rénovation globale des vestiaires 2021-2026 (Plan Patrimoine) »

Dans le but de rénover le patrimoine de la Ville de Lyon, la Direction des sports a fait état du vieillissement des vestiaires et sanitaires des équipements sportifs, notamment des gymnases et des stades. Cette enveloppe viendra compléter les travaux menés par la Direction gestion technique des bâtiments dans le cadre des travaux indispensables du propriétaire. Consciente que la pratique d'activités sportives nécessite la présence de surfaces sportives de qualité mais aussi de vestiaires propres et fonctionnels, la Direction des sports, au travers des enveloppes précédemment citées, souhaite offrir aux utilisateurs des bonnes conditions d'accueil et d'hygiène.

Cette opération estimée à 1 500 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine équipements sportifs 2021-2026 » n° 2021-1, programme 20004.

- N° 60046585 intitulée « Conservation piscines et patinoires 2021-2026 »

Cette enveloppe dédiée aux piscines et patinoires permettra de mettre en œuvre des opérations d'amélioration des réseaux et installations de traitement de l'eau, de rénovation de vestiaires mais aussi de surfaces aqua ludiques.

Cette opération estimée à 2 075 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine piscines et patinoires 2021-2026 » n° 2021-2, programme 20004.

- N° 60046586 intitulée « Soutien à l'équipement des clubs sportifs (subventions) 2021-2026 »

Cette enveloppe aura pour objet de financer le soutien apporté aux associations et clubs sportifs, par voie de subventions d'investissement, pour l'acquisition d'équipements et matériels leur permettant de développer la pratique sportive sur le territoire lyonnais.

Cette opération estimée à 300 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Enveloppes Sports 2021-2026 » n° 2021-2, programme 00004.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2021/584 du 25 mars 2021 ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

1- Le lancement des opérations suivantes est approuvé :

Libellé de l'opération	N° Opération	Programme	n° AP
Aménagements sportifs 2021-2026	60046577	00004	2021-2
Renouvellement matériel sportif 2021-2026	60046578	00004	2021-2
Soutien à l'équipement des clubs sportifs (subventions) 2021-2026	60046586	00004	2021-2
Diagnostic et traitement des réseaux humides Sports 2021-2026 (Plan Patrimoine)	60046582	20004	2021-1
Rénovation des sols sportifs et murs d'escalade 2021-2026	60046583	20004	2021-1
Rénovation globale des vestiaires 2021-2026 (Plan Patrimoine)	60046584	20004	2021-1
Conservation Piscines et Patinoires 2021-2026	60046585	20004	2021-2
Petits travaux de conservation des terrains de sport 2021-2026	60046579	20004	2021-3
Rénovation des terrains de sport extérieurs 2021-2026	60046580	20004	2021-3
Rénovation du patrimoine éclairage des terrains de sport 2021-2026	60046581	20004	2021-3

Chaque opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme correspondante.

2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur leur programme, AP et opérations respectifs et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23, 204 et autres, sous-

fonctions 30 et 32, selon la décomposition des échéanciers prévisionnels suivants, susceptibles de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- Opération n° 60046577, « Aménagements sportifs 2021-2026 » :

- 2021 : 580 000 €;
- 2022 : 484 000 €;
- 2023 : 484 000 €;
- 2024 : 484 000 €;
- 2025 : 484 000 €;
- 2026 : 484 000 €

- Opération n° 60046578 « Renouvellement matériel sportif 2021-2026 » :

- 2021 : 100 000 €;
- 2022 : 100 000 €;
- 2023 : 100 000 €;
- 2024 : 100 000 €;
- 2025 : 100 000 €;
- 2026 : 100 000 €

- Opération n° 60046579 « Petits travaux de conservation des terrains de sport 2021-2026 » :

- 2021 : 207 000 €;
- 2022 : 158 600 €;
- 2023 : 158 600 €;
- 2024 : 158 600 €;
- 2025 : 158 600 €;
- 2026 : 158 600 €

- Opération n° 60046580 « Rénovation des terrains de sport extérieurs 2021-2026 » :

- 2021 : 300 000 €;
- 2022 : 300 000 €;
- 2023 : 300 000 €;
- 2024 : 300 000 €;
- 2025 : 300 000 €;
- 2026 : 300 000 €

- Opération n° 60046581 « Rénovation du patrimoine éclairage des terrains de sport 2021-2026 » :

- 2021 : 135 000 €;
- 2022 : 133 000 €;
- 2023 : 133 000 €;
- 2024 : 133 000 €;
- 2025 : 133 000 €;
- 2026 : 133 000 €

- Opération n° 60046582 « Diagnostic et traitement des réseaux humides Sports 2021-2026 » :

- 2021 : 250 000 €;
- 2022 : 250 000 €;
- 2023 : 250 000 €;
- 2024 : 250 000 €;
- 2025 : 250 000 €;
- 2026 : 250 000 €

- Opération n° 60046583 « Rénovation des sols sportifs et murs d'escalade 2021-2026 » :

- 2021 : 150 000 €;
- 2022 : 170 000 €;
- 2023 : 170 000 €;
- 2024 : 170 000 €;
- 2025 : 170 000 €;
- 2026 : 170 000 €

- Opération n° 60046584 « Rénovation globale des vestiaires 2021-2026 (Plan Patrimoine) » :

- 2021 : 250 000 €;
- 2022 : 250 000 €;
- 2023 : 250 000 €;
- 2024 : 250 000 €;
- 2025 : 250 000 €;
- 2026 : 250 000 €

- Opération n° 60046585 « Conservation Piscines et Patinoires 2021-2026 » :

- 2021 : 600 000 €;
- 2022 : 295 000 €;
- 2023 : 295 000 €;
- 2024 : 295 000 €;
- 2025 : 295 000 €;
- 2026 : 295 000 €

- Opération n° 60046586 « Soutien à l'équipement des clubs sportifs (subventions) 2021-2026 » :

- 2021 : 50 000 €;
- 2022 : 50 000 €;
- 2023 : 50 000 €;
- 2024 : 50 000 €;
- 2025 : 50 000 €;
- 2026 : 50 000 €

- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE) ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET